Vendredi 1er juin 1979 – No 1103

BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source. 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

L'Europe et l'emploi

Par Jean Quercy

L'EUROPE et l'emploi : six millions de chômeurs pour une population de 240 millions d'habitants, soit près de 5,6 % de la population active ! Chiffre considérable ! De la France à la RFA, en passant par les autres pays européens, le chômage ne fait que s'accroître depuis quelques années. Les gouvernements européens, tel le nôtre, fervent partisan de la « démocratie libérale avancée », s'en prennent avec une particulière violence aux jeunes, aux femmes et aux immigrés. Dans les campagnes, les petits paysans liquidés à une vitesse croissante sont eux aussi victimes du grand capital.

Voilà la dure réalité que soulignent nos articles (voir pages 4 et 5).

Est-ce pour autant « la faute à l'Europe », comme l'affirme et le martèle la propagande du PCF – entendez par là l'Europe germano-américaine qui serait la cause du déclin de la France. Pour ne pas contredire les faits de manière trop frontale, la résolution du 23e congrès du PCF elle-même est amenée à faire coexister cette thèse avec des éléments qui s'inscrivent en faux contre un tel déclin.

Quelques gouttes d'eau dans la mer, quelques bribes qui attestent que les monopoles français les plus puissants se sont lancés à l'assaut d'une série de créneaux de profits à l'échelle européenne.

Car dans cette Europe, que pour notre part nous appelons par son nom *Europe capitaliste*, la concurrence fait rage entre monopoles qui ne s'entendent pour partager le gâteau qu'en fonction des rapports de force respectifs, secteur par secteur.

Dans maints secteurs et non des moindres, ce rapport de force et ce partage sont loin d'être en défaveur des monopoles français. Nos maîtres de forges les plus compétitifs se réjouissent du plan Davignon qu'ils ont appelé de leurs vœux. Nos firmes agro-alimentaires se repaissent de l'Europe verte. Tout cela, bien sûr, au détriment des travailleurs.

Alors ? Rompre des lances contre l'Europe, l'unité européenne, s'en prendre à une mythique hégémonie allemande, sans tenir pleinement compte de la réalité et de son contenu de classe, n'est-ce pas, militants du PCF, gaspiller une énergie précieuse ?

Les ennemis véritables et principaux ne sont-ils pas bien plutôt nos propres monopoles que nous n'avons nullement à épargner, si peu que ce fût-ce, comme on peut risquer alors à le faire ?

C'est en tout cas sur cette base de classe que réagissent la plupart des travailleurs, y compris les adhérents du PCF, dans le feu de l'action, notamment syndicale, contre la politique antiouvrière et de chômage de Giscard-Barre.

Est-ce à dire que les luttes anticapitalistes sont amenées à rester coupées, pays par pays, alors que les trusts et les gouvernements qui en émanent s'entendent à l'échelle européenne, harmonisent leurs politiques tout en se livrant à une âpre concurrence. Nullement, comme en témoignent l'unité et la solidarité des luttes anticapitalistes qui se sont manifestées récemment, fût-ce de manière encore embryonnaire entre sidérurgistes français et allemands. Cette unité anticapitaliste, notre parti appelle à la développer avec les autre peuples d'Europe.

Un pacte financé par les travailleurs qui ne résoud en rien le problème du chômage

3e pacte, 3e cadeau aux patrons

Pour les «bénéficiaires», aucune sécurité d'emploi. Après les stages de 4 à 6 mois passés à engraisser les patrons, ils se retrouveront gros Jean comme devant

Voir page 3

Tito à Alger avant le sommet des non-alignés

Une visite de portée internationale

C'EST un accueil d'un enthousiasme sans précédent que réserve depuis lundi dernier l'Algérie au président Tito. Que le président yougoslave, malgré ses 86 ans, ait tenu à faire lui-même le voyage en traduit bien l'importance.

« *Cette visite est certainement d'importance internationale* » a souligné le porte-parole yougoslave, cependant que l'*Agence Tanjung* précisait à Belgrade « *Ce qui donne à cette visite une marque particulière, c'est qu'elle se produit à un moment de préparatifs intensifs pour la sixième rencontre au sommet des non-alignés* » « *Ces préparatifs*, poursuit l'agence officielle yougoslave, *sont marqués par certaines tentatives, à l'intérieur et en dehors du Mouvement pour que les non-alignés se détournent de leur orientation fondamentale, indépendante et hors blocs !* ». *Tanjung* faisait là évidemment allusion aux récentes déclarations cubaines et vietnamiennes revenant à aligner la politique des non-alignés sur celle de Moscou. C'est bien là en effet la question. Du 6 au 9 juin prochain, doit se tenir à Colombo, au Sri-lanka, la réunion ministérielle qui doit adopter l'ordre du jour du sommet qui lui aura lieu en septembre à La Havane. C'est tout l'avenir du non-alignement qui se décidera alors, en particulier sur le point concernant le Sud-Est asiatique.

Tout comme l'Inde, qui, elle non plus ne cache pas sa crainte de voir le Mouvement basculer dans l'orbitre du social-impérialisme, la Yougoslavie et l'Algérie sont des États fondateurs et des plus écoutés du non-alignement. C'est dire l'importance d'une discussion approfondie entre eux sur les problèmes mondiaux d'aujourd'hui. Même si l'Algérie n'a pas encore pris publiquement aussi nettement position que la Yougoslavie sur la question des manœuvres de Moscou et de ses agents, on peut s'attendre à ce que sa position soit amenée à s'affermir d'ici la conférence de La Havane. On sait déjà qu'Alger a rejeté toutes les tentatives vietnamiennes pour faire admettre ses fantoches cambodgiens à la place du gouvernement légal.

En dehors de la question du non-alignement, seront également abordés les problèmes de l'intensification des relations économiques entre les deux pays, intensification souhaitée de part et d'autre.

Serge FOREST.

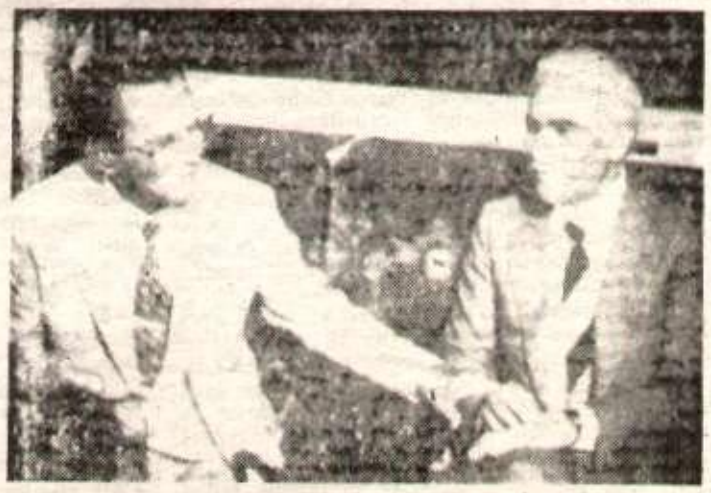

Tito et le président algérien, Chadli Benjedid.

Vigilance

DES agissements de caractère fasciste se sont produits à l'encontre des locaux de l'*Humanité rouge*. Coups de téléphone reçus par le répondeur automatique enregistrant des chants nazis, sonneries aux portes de l'immeuble durant la nuit du 6 au 7 à des heures anormales. Un individu a été repéré sur les toits à proximité des locaux en pleine nuit à deux heures du matin. Le Secrétariat du PCML a immédiatement organisé les mesures de protection nécessaires de nos locaux, de nuit comme de jour.

XXIIIe CONGRES DU PCF

Premières réflexions (8)

Jacques Jurquet

Voir page 6

Photo HR

Les travailleurs de la SPRA, lors d'une journée d'action à Alès

SPRA (GARD)

Implanter le syndicat, c'est une dure bataille de classe

Interview des délégués syndicaux CGT et CFDT licenciés

Interview réalisée par le correspondant Languedoc-Roussillon.

A Sauveterre entre Bagnols-sur-Cèze et Avignon, la SPRA (Société provençale de résines appliquées) est une petite entreprise (80 employés) de la chimie qui fabrique des peintures. Le patron de la SPRA est un adepte de Furnon dont il a collé les affiches lors des dernières législatives. Ce monsieur n'aime pas les syndicats ouvriers. Vous allez voir pourquoi et comment.

– HR : Les syndicats CGT et CFDT se sont montés à quelques mois d'intervalle en 1977 ; pouvez-vous nous raconter comment ça se passait dans cette usine avant 1977 ?

De dures conditions de travail

– B (délégué syndical CFDT travaille à la SPRA depuis plus de cinq ans, il est technicien au labo) : Je vais commencer, comme je suis le plus ancien.

Ce qui était le plus difficile pour les ouvriers de fabrication, c'était surtout les conditions de travail. C'était des problème d'hygiène et de sécurité. On fabrique de la peinture et l'été on arrivait facilement à 40 degrés et avec les vapeurs de solvants, c'était facilement intenable. Certains produits exigent le port du masque et dans la chaleur, c'est très pénible. En plus, les ateliers n'étaient pas balayés et il y avait beaucoup de poussière. On travaillait en moyenne 44 heures et en 1976, certains faisaient même jusqu'à 50 heures par semaine. On était très mal traités (ça n'a pas changé !). Aussi beaucoup préféraient chercher ailleurs.

– M (délégué syndical CGT travaillant à la SPRA depuis un an et demi. Sa femme aussi travaille là.) : Il n'y avait pas de qualification sur les bulletins de paie. J'étais avant maçon coffreur OQ3. Sur mes trois premiers bulletins, il n'y avait rien de marqué. Chaque fois j'ai protesté, puis il y a eu un tract de la CFDT et ensuite, on a tous eu la qualification de marquée.

– B : Il faut aussi parler des augmentations par favoritisme, c'est toujours les mêmes qui sont augmentés...

Après la création des syndicats

– HR : Depuis la création des syndicats, il y a eu des améliorations dans l'usine ?

– B : Par rapport aux premières revendications mises en avant par les syndicats, on a obtenu : la climatisation de l'usine, le balayage, le dépoussiérage. Le patron a dû installer de gros ventilateurs pour aspirer les vapeurs toxiques, etc.

On a obtenu en novembre 1977, la vraie mensualisation, c'est-à-dire que les gars soient payés quand ils sont en maladie comme c'est prévu dans la Convention collective de la chimie.

Le 1er janvier, on a obtenu le retour aux 40 heures avec compensation de salaires. On a tous maintenant la qualification sur la fiche de paie et aussi les coefficients. En janvier 1979, il a donné des augmentations de salaires individuelles par favoritisme, pour essayer de gagner à lui des ouvriers.

Dernièrement, il a accordé la cinquième semaine de congés payés, le 13e mois et une prime de bilan. C'étaient des revendications des syndicats CFDT et CGT, bien sûr, lui, il a dit que c'était parce que les syndicats l'avaient demandé qu'il l'accordait, n'empêche qu'il a été contraint de le faire ! On a obtenu d'autres petites choses : par exemple, les ouvriers manipulent beaucoup de produits toxiques sans savoir ce que c'est, maintenant, il y a un fichier avec les précautions à prendre pour chaque produit.

Au niveau des femmes de l'emballage, il faut préciser que le patron a créé trois sociétés différentes (la SPRA, la SPRA-diffusion, la SEM), afin de diviser encore plus le personnel – et de ne pas avoir de CE – il y a encore à faire, elles sont au SMIC et le patron les y maintient car elles sont pour le syndicat. Il espère ainsi faire pression sur elles.

L'attaque contre les délégués syndicaux

– HR : Les attaques du patron de la SPRA contre le syndicat et en particulier ses délégués commencent à être connues dans le Gard et même l'Hérault. Pouvez-vous en parler pour nos lecteurs ?

– B : D'abord, avant 1977, il y avait eu des gars licenciés parce qu'ils parlaient un peu trop fort du syndicat. En juillet 1977, dès que la liste des délégués a été connue, le patron a essayé avec ses chefs de faire pression en disant qu'il valait mieux avoir des délégués qui plaisent au patron, ils auraient ainsi plus de chance d'obtenir les revendications, etc.

Il a exercé ses représailles sur les syndiqués non délégués. Par exemple, certaines filles avaient des horaires continus, il leur a supprimé et en plus, il a fait courir des bruits comme quoi elles auraient volé ! Un gars ramène sa feuille de maladie avec un jour de retard, il a deux jours de mise à pied ! Sans oublier toutes les brimades, changements de postes, avertissements, etc.

Ensuite, il a commencé à attaquer les délégués : un délégué a eu un avertissement parce qu'il discutait syndicat pendant le moment de la douche... En décembre 1977, j'ai pris des heures de délégation pour aller à l'inspecteur du travail : j'ai eu deux jours de mise à pied, c'est une entrave franche au droit syndical ! On est encore en procès là-dessus, d'ailleurs.

En novembre 1978, il a licencié deux délégués (un CGT, un CFDT) pour soi-disant licenciement économique ! C'était tellement gros que l'inspecteur du travail a refusé et aussi le ministre à qui il avait fait appel ! A propos de ces licenciements, il a porté plainte pour soi-disant faux témoignage contre un ouvrier et contre moi. Le 13 novembre, il commence une procédure de licenciement contre moi et je reste trois semaines en mise à pied. L'inspecteur du travail refuse mon licenciement. Je réintègre l'usine le 4 décembre 1978. Il fait appel au ministre, nouveau refus de celui-ci ! Ça c'est le 10 avril 1979. Ce même jour, j'ai une réunion syndicale où je suis convoqué en règle (à l'extérieur) le patron me refuse l'autorisation d'y aller, j'y vais quand même. Le droit syndical, c'est la seule chose qu'il nous reste dans cette boite ! Aussitôt une demande de mise à pied illimitée avec une nouvelle demande de licenciement ! Voilà ma situation à ce jour.

– M : Moi, je suis licencié depuis le 22 mars 1979. Depuis que je suis à La SPRA, j'ai jamais vu une boite comme ça mais je ne me laisse pas faire. Un jour, mon camarade de la CFDT a été attaqué à la sortie de l'usine par des hommes du patron. Je l'ai défendu. Ensuite, ils m'ont changé de travail ; on m'a mis au lavage des bidons.

Le jour où B a réintégré l'usine, après sa dernière mise à pied, le patron nous a mis un avertissement à ma femme et à moi. Après, ils m'ont dit que j'avais utilisé 250 litres d'acétone de trop : c'est pas vrai, mais le patron m'a mis à pied. Quand je suis revenu reprendre mon travail, il m'a mis trois jours de plus en mise à pied et à demandé mon licenciement. Depuis, je ne suis pas rentré à l'usine.

– B : Il faut dire que le patron avait appris qu'il était nommé délégué syndical CGT et qu'il était candidat sur les listes « délégués du personnel ».

– M : Une autre fois, quand j'ai appris que mon camarade avait une mise à pied, dans l'usine, j'ai levé la main et j'ai crié « *Vive la CGT, vive la CFDT* ! ». Un chef m'a dit « *Je t'emmerde* ». Je l'ai répété. Il m'a dit : « *Tu vas voir, je vais te mettre une tête comme ça. Alors je l'ai traité de fasciste. Je viens du Portugal, je sais ce que c'est le fascisme.*

– HR : Quel soutien avez-vous eu sur le plan syndical ?

– B : On a eu un gros soutien matériel de l'Union locale CFDT de Bagnols qui a même été un peu le moteur, qui nous a aidés à analyser la situation, faire les tracts. On a eu le soutien de l'UL-CGT de Laudun qui nous a tiré des tracts, les a diffusés, a fait connaitre ce qui se passait. La Fédération chimie CFDT aussi est intervenue au niveau du ministère.

– HR : Comment voyez-vous la situation actuelle et que comptez-vous faire ?

– On est trois délégués licenciés, on est hors de l'entreprise mais on est du village et on garde le lien avec ceux de la boite. Notre objectif, c'est la réintégration. On essaie de susciter une réaction dans le village par rapport à l'absence de liberté d'opinion et de liberté syndicale dans l'entreprise. Au village, ils mettent sur pied une action de soutien.

On compte là-dessus pour redonner un peu confiance à nos camarades de la boite et, en même temps, ça fait pression sur le patron.

Pour tout soutien et messages de solidarité, écrire en précisant « pour la SPRA » : UL-CFDT, place du Château, 30200 Bagnols-sur-Cèze et UL-CGT de Laudun L'Ardoise 30290.

*** Les intertitres sont de la rédaction.**

Thaïlande, la prochaine cible de Moscou et Hanoï ?

LES menaces soviéto - vietnamiennes sur la Thaïlande se font plus précises. De source militaire thaïlandaise, des avions soviétiques porteurs d'armes et de munitions pour le Vietnam ont été repérés dans l'espace aérien de la Thaïlande. Ces armes sont déchargées à Hanoï et Ho-Chi-Minh-ville pour être acheminées vers les villes cambodgiennes de Siem Reap et Battambang.

Vendredi dernier, le premier ministre thaïlandais a annoncé devant la presse que dix-huit soldats vietnamiens avaient été capturés à l'intérieur du territoire thaïlandais, près de la frontière cambodgienne.

Enfin, les autorités thaïlandaises ont plusieurs fois exprimé leur inquiétude devant le flot de réfugiés vietnamiens et cambodgiens qui s'installent en Thaïlande. Selon elles, le Vietnam profiterait de l'occasion pour infiltrer de nombreux agents et espions spécialisés dans la subversion.

Devant toutes ces pressions soviéto-vietnamiennes (tant les menaces militaires extérieures que la subversion intérieure), le premier ministre thaïlandais a déclaré qu'il fallait reconsidérer la politique extérieure de la Thaïlande vis-à-vis du Vietnam. Jusqu'ici, la Thaïlande tentait de suivre une politique de relative neutralité entre les diverses forces opposées dans le Sud-Est asiatique, pour éviter d'être impliquée dans le conflit khméro-vietnamien et sino-vietnamien. Cette politique est maintenant dépassée par les événements. La nouvelle orientation vise en premier lieu à défendre la sécurité nationale de la Thaïlande, menacée par les ambitions soviéto-vietnamiennes.

Claude LIRIA

Intervention des flics dans 2 foyers SONACOTRA de Nanterre

Nanterre, correspondant

MERCREDI matin, à Nanterre, vers 9 heures, les flics sont intervenus dans les deux foyers Sonacotra de la ville. Les résidents s'attendaient à une intervention, mais elle est arrivée plus tard que prévue et aussi à une heure où beaucoup de résidents sont partis au travail.

Le but des flics étaient de faire appliquer la loi, c'est-à-dire les sentences rendues au dernier procès, à savoir l'expulsion du foyer de cinq résidents du foyer des Primevères et de sept résidents du foyer des Deux tours de la rue des Sorbiers. Voici la manière dont les flics ont procédé.

Ils ont investi les chambres des résidents condamnés, les ont vidées de leur contenu et ont emmené le tout avec eux. Dans un seul cas, le résident se trouvait dans sa chambre parce qu'il travaille la nuit. Dans ce cas-là, ses affaires ont été emportées et vidées de la chambre.

Par contre, sous prétexte de vérification d'identité, les flics se sont emparés de ses papiers. Ils ont fait des tas d'intimidations et de pressions.

Dans la journée, toutes sortes d'associations ont été contactées : politiques, syndicales, antiracistes, y compris la municipalité PCF.

Dans l'après-midi, après plusieurs interventions entre la mairie et le préfet, finalement le gars qui s'était fait piquer ses papiers les a récupérés. Les flics sont venus les lui rendre au foyer.

Le problème des affaires des onzes autres résidents demeure entier. L'autre problème qui reste entier pour les résidents est d'obtenir la réouverture de leur chambre. Le jugement qui avait été rendu pour les douze travailleurs consistait, outre le fait que ces travailleurs ont des saisies-arrêts sur les salaires, à quitter les lieux du foyer fin avril ou début mai.

S'ils ne le faisaient pas, ils devaient s'acquitter d'une amende supplémentaire de 50 F par jour d'occupation « illégale », le motif prétexté étant « *trouble à l'ordre public* ».

Le foyer des Sorbiers est le plus important de la région parisienne avec 1 000 locataires. Ils sont en grève depuis le début. Le foyer des Primevères avait essayé de négocier séparément, mais ces négociations n'ont rien donné.

3e pacte, 3e cadeau aux patrons

ÇA y est. Après mûres réflexions, il est sorti ce 3e pacte national pour l'emploi. La montagne vient à nouveau d'accoucher d'une souris. Les patrons peuvent être contents d'eux, les travailleurs vont financer la plus grande partie des dépenses occasionnées par ce pacte.

Quelles sont les modalités du pacte ? Qui concerne-t-il ? Combien de temps dure-t-il ? Quelles sommes met-il en jeu ? Autant de questions que nous allons essayer d'aborder aussi brièvement que possible.

1) Les modalités. Les grandes lignes du 3e pacte sont dans la ligne directe des deux premiers : les stages pratiques, les stages de formation, les contrats emploi-formation sont maintenus. Des mesures sont prises aussi en ce qui concerne l'apprentissage, certaines catégories de femmes et les vieux travailleurs pas encore en pré-retraite.

Les stages pratiques sont raccourcis : ils sont désormais de quatre mois avec 120 heures de formation (on va pouvoir apprendre à balayer mieux maintenant). Les stages de formation sont de six mois maximum.

Qui concerne-t-il ? Sont concernés par ce pacte les jeunes de 16 à 26 ans, certaines femmes : les divorcées, les femmes séparées judiciairement, les femmes célibataires avec des enfants.

Combien dure-t-il et qui paye ? Le 3e pacte entre en vigueur le 1er juillet 1979 et se terminera le 31 décembre 1981. Il va coûter la bagatelle de trois milliards et demi par an et devrait théoriquement concerner près de 1 300 000 personnes.

La majeure partie des fonds déboursés vient des poches des travailleurs par le biais des impôts transformés en subventions aux patrons. Rien ne garantit l'emploi de ces sommes pour la formation par exemple.

La formation est assurée par l'entreprise elle-même alors les patrons peuvent raconter ce qu'ils veulent. Mais chaque heure de formation, dans le cadre des contrats emploi-formation, leur sera payée 25 F par l'Etat. Les exonérations ont été accrues en matière de Sécurité sociale, etc.

En fin de compte, une fois de plus, ce sont les travailleurs qui vont payer. Aucun emploi n'est garanti mais le patronat pourra bénéficier aussi longtemps qu'il le désire d'une main d'œuvre à bon marché qu'il n'est pas tenu de garder.

Une fois de plus, ce pacte montre la collusion ouverte qui existe entre l'Etat et les patrons. Il suffit que Ceyrac élève la voix pour exiger davantage de fric pour qu'il obtienne satisfaction.

Mais que les travailleurs exigent des augmentations de salaire et on leur envoie les CRS. Deux poids, deux mesures.

Yves LEPIC

La déqualification des jeunes : pas un hasard

L'ACTUALITE toute brûlante de la jeunesse, ce sont le 3e Pacte national pour l'emploi, la fin de l'année scolaire, avec ou sans préparation de diplôme, mais assortie d'une prochaine entrée dans la vie active.

Quel est le dénominateur commun à ces faits ? La déqualification des jeunes, le peu de diplômes dont ils disposent, les vidanges que le gouvernement invente pour « *écouler ce trop plein de chômeurs* », comme le troisième Pacte national pour l'emploi.

Cette déqualification n'est pas le fait du hasard, par quelques chiffres, nous faisons le point sur ce problème.

Parmi les statistiques sur le niveau d'étude des jeunes, nous avons délibérément fait les choix suivants : les enfants d'ouvriers, les enfants d'employés (non compris les cadres moyens), les enfants de cadres supérieurs. Ces chiffres datent de 1977.

60,8 % d'enfants d'ouvriers possédaient le certificat d'études ; 65,1 % possédaient un CAP ; 32,6 % possédaient le BEPC ; 14,1 % possédaient le Bac ; 6,7 % possédaient un DUT (diplôme d'études supérieures deux ans après le bac). 3,7 % possédaient une licence (trois ou quatre ans après le bac.)

13,7 % d'enfants d'employés possédaient le certificat d'études ; 17,1 % possédaient un CAP, 37,8 % le BEPC ; 36, 1 % un bac ; 14,9 % un DUT ; 4,8 % une licence.

3,2 % d'enfants de cadres supérieurs possédaient un bac ; 6 % possedaient un DUT ; 64,4 % possédaient une licence.

Quelles conclusions en tirer ?

Plus des deux tiers des élèves de LEP/CET sont issus de la classe ouvrière, soit de couches sociales très proches.

La proportion est complètement inversée entre la scolarisation des enfants d'ouvriers et des cadres supérieurs. 60,8 % d'enfants d'ouvriers possèdent le certificat d'études, tandis que 64,4 % d'enfants de cadres supérieurs possèdent une licence, diplôme le plus élevé dans notre grille.

Le taux de chômage diminue au fur et à mesure que le niveau de formation s'élève. En juin 1978, 90 % des demandeurs d'emploi posssédaient un niveau inférieur au bac.

Sur 780 000 jeunes chômeurs en 1978 :

– 210 000 étaient sans aucun diplôme ; 240 000 avaient suivi soit un pré-apprentissage, soit une préparation pour un CAP ; 320 000 avaient suivi soit la formation jusqu'au bout d'un CAP ou d'un BEP, dont 16 000 possédaient le diplôme ; 60 000 avaient commencé des études secondaires ; 60 000 avaient commencé des études supérieures ; 60 000 avaient obtenu un dipôme universitaire ; 70 000 avaient dépassé le niveau de la licence.

Avec la situation particulière du marché du travail, de très nombreux jeunes sont obligés d'accepter un travail qui ne correspond pas à leur qualification : 30 % de jeunes possédant soit un CAP ou un BEP exécutent un travail d'OS ou de manœuvre.

Enfin, soulignons dans ce tableau la spécificité du chômage des jeunes filles.

Si tout le monde s'accorde pour déplorer l'orientation systématique des filles vers des métiers dits féminins (90 % des filles en CET/LEP suivent une formation pour le secteur tertiaire), 50 % de celles qui possèdent un emploi dit masculin se retrouvent au chômage. Alors ? Parmi les jeunes sans qualification ou à formation inachevée les filles risquent deux fois plus le chômage.

N.V.

Arrestations du 23 mars

Même le brigadier reconnaît...

LE 23 mars, lors de la marche des sidérurgistes à Paris, la police avait arrêté des personnes qualifiées d'« autonomes » pour la circonstance. Pour frapper fort, il fallait la mise en condition.

Parmi ces personnes, trois sont majeures. Jugées selon la procédure de « flagrant délit », le 3 avril, elles sont condamnées respectivement à trois ans, deux ans et trois mois de prison.

Entre les rapports des policiers et les témoignages, de nombreuses contradictions. Peu importe, il faut des exemples ! Malek Saci et Bernard Grunberg, arrêtés à ce moment-là aussi, sont mineurs, la procédure expéditive du « flagrant délit » ne peut leur être appliquée. Aussi, l'instruction sera-t-elle plus longue. Ici aussi, les contradictions entre le rapport de police du brigadier Kayser et les faits sont si énormes, que le policier est contraint de déclarer : « *Il m'a été demandé de présenter très rapidement un rapport d'une demi-page... J'ai donc été contraint de condenser tout ce qui m'a été apporté. Ce qui a donné lieu à une certaine confusion* »

Bien sûr, bien sûr !!! C'est un exercice un peu plus difficile que les passages à tabac...

Nous rappelons que, ce soir, de Bastille à République, a lieu à 18 heures, une manifestation à laquelle appelle l'URP-CFDT. Notre parti appelle ses militants à mobiliser pour cette manifestation en faisant le lien entre les atteintes aux autres libertés démocratiques et la loi anti-immigrés Barre-Bonnet.

R.B.

SOUSCRIPTION

40 millions pour fin juin

C'est la somme dont nous avons besoin. Pensez à faire souscrire, à souscrire et aussi à faire remonter vos règlements

ELECTIONS EUROPEENNES

L'Europe et l'emploi

Photo HR

Tous les pays industrialisés sont touchés par le chômage. Ce n'est pas l'Europe qui est responsable du chômage. Ce sont les capitalistes.

Le chômage c'est le capitalisme qui le crée

« L'Europe c'est le chômage » entend-on dire souvent ici et là dans des discussions avec des collègues de travail. On entend aussi : « Il y a déjà six millions de chômeurs, alors avec la Grèce, le Portugal et l'Espagne ça en fera neuf ».

Autant de réflexions qui contiennent leur part de vérité, mais aussi leur part d'erreur.

Mais il est vrai qu'il est très difficile de s'y reconnaître dans cette réalité complexe où toutes les données s'enchevêtrent. Nous ne prétendons pas, au terme de cette page, donner la pure vérité, mais nous espérons contribuer à éclaircir la situation.

POUR une population d'environ 240 millions d'habitants, la CEE compte environ six millions de chômeurs, ce qui représente environ 5,6 % de la population active.

Depuis 1977, il s'est accru de 9 à 25 % selon les pays. Les nouveaux créneaux, notamment dans l'aerospatiale, n'ont pas créé d'emplois nouveaux. Il en est ainsi en Belgique avec la construction du Y.F. 16 américain ou en France avec les Airbus A 300 et A 310.

Dans l'informatique, il en est de même, ainsi que dans l'électronique. A meilleure preuve les 15 000 licenciements dans le secteur de la téléphonie chez nous.

Les experts économiques bourgeois prévoient une forte hausse du nombre d'actifs, mais une stagnation voire une régression du nombre d'emplois disponibles. Ce n'est pas pour rien que les experts de l'OCDE prévoient environ deux millions de chômeurs chez nous en 1985.

LES POLITIQUES NATIONALES CONTRE LE CHOMAGE

En Autriche, par exemple, les placements de chômeurs ont été « améliorés », il y a un soutien financier au redéploiement des travailleurs en surnombre, le placement des nationaux aux postes laissés vacants par l'expulsion des immigrés.

Au Canada, il y a eu des allègements fiscaux pour les patrons qui embauchaient, des programmes de contrats-formation pour les adultes. Des baisses d'impôts ont été opérées sur les moyens et bas salaires et les taxes commerciales ont été réduites.

Au Japon, les chômeurs perçoivent des allocations supplémentaires lorsqu'ils acquièrent des qualifications pour de nouveaux emplois et les patrons qui les embauchent touchent des subventions, etc. En Norvège, c'est à peu près le même tabac.

En ce qui concerne les pays de la communauté, les mesures sont similaires. Ce qui prouve que ce n'est pas l'Europe qui est responsable du chômage en France ou dans les autres pays, mais que tous les pays capitalistes sont touchés par la crise et qu'ils répondent tous de la même manière, en filant du fric au patron, en multipliant les emplois à temps partiel pour les femmes et les jeunes, etc. Il en est de même aux USA où les patrons rendent les Européens responsables de leurs difficultés ou des licenciements dans la sidérurgie.

Yves LEPIC

Les premiers et les plus touchés

Les chiffres de la Commission européenne (économique) eux-mêmes en témoignent.

La CEE compte deux millions de chômeurs de moins de 25 ans, soit 37 % des chômeurs (accroissement de 27 % de 1969 à 1973). Elle compte 2 600 000 chômeuses, soit 43 % du total (fin 1977 au lieu de 30 % en 1971.)

Presque partout, les immigrés dont le chômage est massif, font l'objet de mesures de refoulement. C'est la RFA qui détient le record avec près d'un million et demi d'expulsions depuis 1975.

Le chômage des jeunes en Europe

LE profil du chômage des jeunes en France se retrouve dans les autres pays européens. La double évolution : montée du chômage par rapport à la population active et montée du chômage des jeunes par rapport au chômage global, opère aussi dans la Communauté européenne (voir ci-contre le graphique).

L'exemple du Luxembourg est typique de cette situation. S'il présente le plus faible taux de chômage dans tous les pays européen (1 % de la population active), 50 % des chômeurs sont des jeunes ; c'est-à-dire qu'un jeune sur huit est chômeur !

Les autres traits du chômage des jeunes en France le nombre, mais aussi la déqualification, l'instabilité sont partagés par les autres pays européens.

Même en RFA, où Giscard-Barre incitent les jeunes à aller travailler (mobilité des jeunes), les jeunes connaissent la précarité, l'instabilité de l'emploi. A tel point qu'une étude note que les jeunes allemands se déplacent de moins en moins à l'étranger, de peur de manquer un emploi éventuel dans leur pays. Le travail doit courir les rues !

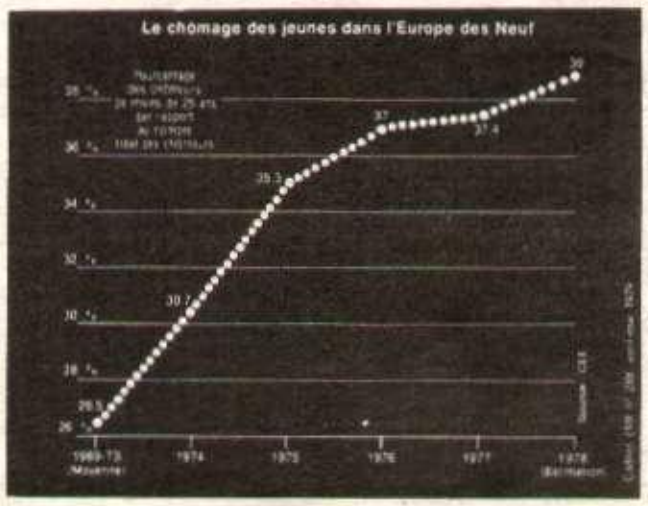

Photo HR

Pendant la grande lutte des sidérurgistes allemands, visite d'une délégation du PCML. Le dernier à droite, Marcel Grégoire, sidérurgiste lorrain

Le plan Davignon

Une solution pour les maitres de forge français

Les maitres de forges français sont en pleine reconversion en ce moment. Ils réorientent leur type de production, laissent tomber les produits longs au profit des produits plats et des aciers spéciaux. Ce plan de restructuration devrait théoriquement permettre aux capitalistes de l'acier d'être à nouveau compétitifs. Ce plan s'inscrit dans le plan global des restructurations au niveau européen. A ce titre, il s'inscrit dans le cadre des prescriptions médicales décrétées par le docteur Davignon qui n'ont toutefois qu'une valeur indicative.

POUR présenter le plan Davignon, laissons la parole à M. Davignon lui-même. « *Le plan Davignon de la Commission européenne... vise par une action concertée sur le plan européen à créer les meilleures conditions pour que la sidérurgie européenne redevienne compétitive et forte* » (1).

Les experts bourgeois estiment, en effet, qu'en 1977, chaque producteur d'acier perd 250 à 300 F à la tonne. Il s'agit donc de redevenir bénéficiaire.

Les prix ont été relevés de 25 % en 18 mois à l'intérieur de la Communauté. 1978 a été une année record en matière d'exportations pour la CEE, le plus haut niveau depuis 1974.

Des accords ont été conclus avec les Etats importateurs de la CEE pour qu'ils abaissent leurs importations, ce qui a été fait dans une proportion de 10 %. Les exportations ont augmenté de 20 %.

PARIS FAIT PRESSION SUR BRUXELLES

Ainsi le 19 décembre 1977, Barre reçoit Jacques Ferry, porte-parole des maitres de forges. En sortant de chez Barre, il déclare : « *Monsieur Raymond Barre m'a tenu des propos extrêmement fermes : ou bien le conseil des ministres de la Communauté européenne prendra des mesures destinées à sauvegarder l'ensemble de la sidérurgie européenne ou bien le gouvernement prendra des mesures unilatérales provisoires, seul moyen d'amener nos partenaires à une meilleure compréhension* ».

Finalement, les exigences de Paris seront satisfaites : les produits en provenance des pays tiers seront taxés. Il semble bien, à cette occasion, que ce soit Paris qui ait dicté ses conditions à Bruxelles et non l'inverse, comme a pris l'habitude de dire Marchais.

LES MAITRES DE FORGES TIRENT LEUR ÉPINGLE DU JEU

« *Dans l'année 1974, la part de la production d'acier totale de la RFA était de 34 %. Les résultats connus de 1978, application du programme anticrise, font que la République fédérale est à 31,8 %.*

» *Donc ils ont réduit proportionnellement plus que ce qui était leur part de 1974. Et ils ont accepté cela dans le système que nous avons mis en place et qu'on contrôle. Deuxièmement, la France avait 17 %. Elle a gardé 17 %* ». (2)

LES BARONS DE L'ACIER FRANÇAIS PAVOISENT

La sidérurgie allemande a perdu 30 000 emplois entre 1974 et 1978 (plus qu'en France), la belge 26 000 et sur des effectifs de loin inférieurs à ceux en France pour cette dernière.

La sidérurgie française a exporté plus qu'elle n'a importé en 1978, plus de 6 500 000 tonnes, ce qui n'a pas été le cas de la RFA. Ce sont les meilleurs chiffres à l'exportation de la France depuis 1951, année de fondation de la CECA.

Donc, jusqu'ici, le plan Davignon a profité aux maitres de forges français tant au niveau des exportations que de la politique suivie.

On le voit, la politique communautaire est un levier sur lequel « nos » capitalistes savent s'appuyer pour mettre en place leur restructuration et profiter au maximum du marché européen. Les monopoles des autres pays d'Europe font évidemment de même ; cela bien sûr au détriment des travailleurs.

(1) et (2) : déclarations au Club de la presse d'Europe 1 du 19 mars 1979.

UN NUMÉRO CONSACRÉ A L'EUROPE

Abonnez-vous : 1 an, 52 F. Soutien, 80 F.
Prolétariat : BP 320 13213 Marseille Cedex 1
CCP 213089 H Marseille.

Photo HR

Le pétrole vert de Giscard

Avec la Communauté économique européenne l'agriculture française s'est refaite une santé. Le pétrole vert coule à flot pour les firmes agro-alimentaires. Par contre, pour la 6e année consécutive, le revenu des travailleurs de la terre va baisser, alors que les engrais, l'outillage, le taux de crédit vont augmenter d'environ 15 %.

Encore une fois, c'est la petite et moyenne paysannerie à la trésorerie quasi-inexistante ou très faible qui va trinquer. Qui accuser, qui combattre : est-ce Bruxelles, la Communauté ou bien la principale responsabilité n'en incombe-t-elle pas aux trusts agro-alimentaires et à notre propre gouvernement ? Ce qui se passe dans les productions laitière et viticole en fournit un bon exemple.

POUR ce qui est du lait, notre production est largement excédentaire et les firmes agro-alimentaires françaises sont bien placées en Europe. L'Union laitières normande (ULN) n'est-elle pas l'un des tous premiers trusts de ce secteur au niveau mondial ?

Comme les autres trusts français, l'ULN a profité à plein du débouché de l'Europe verte. Puis, face à la concurrence croissante et à la nécessité d'exporter hors de la CEE son président, Van Rumbeck, a eu cette idée bien patronale : il a proposé à Bruxelles de taxer tous les producteurs de lait y compris les petits et moyens pour financer ces campagnes d'exportation.

De cette proposition acceptée par Bruxelles est née la taxe dite de « coresponsabilité ». Les trusts, les français en premier, forcent ainsi les petits producteurs de lait à financer leurs campagnes, leurs profits et leur prospérité tout en les acculant à la ruine pour s'emparer d'une partie toujours plus grande du marché.

SAIGNER LES PETITS SAIGNER LES PETITS VITICULTEURS ?

Les plans d'arrachage de la vigne n'ont pas attendu l'élargissement de l'Europe. Souhaitée dès 1953, la reconversion de 100 000 ha de vigne fut remise à l'ordre du jour en 1973 par Chirac alors ministre de l'agriculture. Il demanda et obtint l'aval de la Commission européenne et un financement de FEOGA, fonds européen.

Devinez au profit de qui ? Le plan Bentegeac prévoit de reconvertir 50 000 ha (six millions d'hectolitres de vin, soit 25 % de la production du Languedoc) en soja. Cette reconversion qui exige un matériel coûteux et de vastes superficies est inabordable pour les petits viticulteurs. C'est donc encore une fois les gros qu'elle va engraisser.

D'ailleurs, le gouvernement français a *insisté* pour que la Commission européenne adopte le 26 juillet 1978 un programme pour *« équilibrer progressivement le marché communautaire du vin »* entre 1979 et 1985. Traduisez : une prime de modernisation pour les gros. Quant aux petits viticulteurs acculés à la ruine, ils auront droit à une prime de licenciement de 21 000 F par hectare arraché, alors qu'un hectare coûte environ 100 000 F

SE BATTRE POUR VIVRE DÉCEMMENT DE SON TRAVAIL

En supprimant les barrières douanières, le Marché commun accélère la ruine de la petite et moyenne paysannerie.

C'est sur cela que s'appuient les dirigeants du PCF pour prétendre que Bruxelles et la Communauté sont responsables du « déclin » de l'agriculture française et de la ruine des petits paysans. Mais l'étude de ce qui s'est passé dans les secteurs du lait et de la vigne en apporte la preuve. Les trusts agro-alimentaires, loin d'être sur le déclin prospèrent.

Quant au véritable et principal responsable de la ruine de la paysannerie laborieuse de France, on voit bien qu'il siège à Paris et non à Bruxelles.

A travers l'Europe agricole, Giscard et les monopoles ne font que poursuivre et intensifier leurs propres plans de gestion du système capitaliste pour permettre aux monopoles de se tailler une agriculture sur mesure. De même que nous appelons les sidérurgistes et la classe ouvrière à se battre contre les patrons français et Giscard-Barre, c'est contre eux que notre parti appelle les petits paysans à se battre.

René BREAND

En Allemagne aussi...

En Allemagne aussi, les monopoles ont construit leur prospérité sur le dos de la petite paysannerie laborieuse. De 1968 à 1978, 341 000 exploitations agricoles (28,8 %) ont été éliminées. Déjà, dans 259 400 d'entre elles, les paysans étaient contraints de faire aussi, pour vivre, le métier d'ouvrier. Ainsi, contrairement à une légende qui confond la prospérité du peuple allemand avec celle de ses capitalistes, les paysans allemands ne sont pas mieux lotis que les paysans français. Raison de plus pour s'unir entre peuples.

1907, révolte des vignerons : la faute à la CEE ?

1907, c'est la révolte du midi viticole au cours de laquelle le 17e de ligne refusa de tirer sur les manifestants. Va-t-on nous dire maintenant que c'est la CEE qui causait à l'époque la ruine des viticulteurs ? On voit bien là que la racine de la ruine des petits viticulteurs, c'est le système capitaliste.

Quand Paris se sert de Bruxelles

En août 1978, la Commission européenne a débloqué dix millions *d'unités de compte* (six milliards d'anciens francs) pour lutter contre des inondations dans l'Hérault. Ce ne sont pas les petits viticulteurs qui en profiteront. Qui paye l'enveloppe ? C'est Bruxelles. Qui a dicté sa position ? C'est Paris.

Nouvelle générosité des patrons

5e semaine contre une année sans absence

Le mercredi 30 mai, s'ouvre la nouvelle phase des négociations sur la durée du temps de travail. Les patrons, seraient prêts à diminuer le total annuel du temps de travail à 1 856 heures (contre 1 920 aux dernières négociations) à condition d'obtenir certaines libertés par rapport aux quarante heures. Ils viennent aussi avec un « ingénieux » moyen de lutter contre l'absentéisme : le PIEC (plan individuel d'épargne congés), cinq jours de congés suppémentaires pour 232 jours travaillés (total des jours ouvrables dans l'année !).

LES négociations sur le temps de travail reprennent le 30 mai entre syndicats et patrons. Elles s'ouvrent dans un contexte un peu différent du mois de décembre 1978, moment où elles avaient été interrompues.

Les syndicats demandaient une réduction du temps de travail, hebdomadaire (les trente-cinq heures) ou annuelle (la 5e semaine de congés payés). Les patrons se déclaraient absolument hostiles à toute réduction du temps de travail payée. Leur objectif étaient d'obtenir plus de souplesse dans l'aménagement de l'horaire de travail : en particulier, faire sauter le verrou des quarante heures.

TRENTE-CINQ HEURES TOUS AZIMUTS

Depuis, la question de l'horaire de travail a fait couler beaucoup d'encre. Lutte contre le chômage, création d'emploi, réduction du temps de travail, de Maire à Schmidt en passant par Boulin et Ceyrac, tout le monde y est allé de son mot, de son explication, de ses propositions et contre-propositions.

La position du chancelier Schmidt n'est pas moins intéressante, lui qui se prononce un jour « pour les trente-cinq heures » comme leader du parti social-démocrate allemand, et « contre» le lendemain, en tant que dirigeant du gouvernement !

De quoi brouiller bien des cartes. Le congrès CFDT en mettant au premier plan de la revendication des trente-cinq heures le maintien du salaire, a bien montré que pour les travailleurs, il s'agissait d'une revendication syndicale, et en aucune manière un moyen de résoudre la crise en créant des emplois.

Le patronat français de son côté, par la bouche de Ceyrac, a une fois de plus précisé sa position : pas de réduction d'horaire sans augmentation de la productivité. Ou alors, réduction non payée, qui n'alourdirait pas les charges de l'entreprise.

LES NÉGOCIATIONS DE L'AMÉNAGEMENT DE L'HORAIRE

C'est pourquoi encore une fois, les négociations qui s'ouvrent sur le temps de travail ne porteront pas sur les trente-cinq heures, ni sur une 5e semaine de congés payés.

L'enjeu va porter en réalité sur « l'aménagement du temps de travail », et les patrons sont prêts à quelques légers reculs sur le temps travaillé globalement dans l'année. Ils proposent 1 856 heures à la place de 1920 en décembre. A condition d'obtenir des syndicats que la norme de la semaine de quarante heures saute.

Ils veulent la libéralisation de l'organisation du travail, ce qui donnerait beaucoup de souplesse à la production et permettrait d'amortir les moments creux — sans chômage technique déclaré — et les moments de fortes commandes — sans payer d'heures supplémentaires au-delà de la norme.

Dans leur sacoche, ils ont apporté aux syndicats la carotte du PIEC (Plan individuel d'épargne congés) qui se pratique déjà à Citroën et à Peugeot : si un salarié n'est jamais absent dans l'année, il aura cinq jours de congés supplémentaires. S'il manque un jour, il en aura quatre, etc.

Et pas un seul jour pour plus de cinq jours d'absence. Quand on sait que la moyenne de l'absentéisme est de vingt jours par an et que la plupart des conventions collectives maintiennent le salaire pour au moins quarante-cinq jours de maladie par an... on peut s'interroger sérieusement sur l'importance et les résultats de ce nouveau cycle de discussions.

Claire MASSON

FOS-SUR-MER

Assemblées générales, le lendemain d'une journée d'action

Mercredi, correspondant

LE matin, à 9 h 30, assemblées générales par secteur : fonte, laminoirs, aciéries, bureaux, décidées pour faire le point.

L'immense majorité des travailleurs de la Solmer se prononcent pour refuser de plier et de reprendre le travail quand les patrons le voudront et à leurs conditions. Les travailleurs veulent reprendre le travail dans de bonnes conditions.

Certains ont fait remarquer que la direction commence à fléchir : le sort du camarade Villaz, licencié, sera assimilé à celui des deux autres, Dees et Claireau, qui sont délégués et dont l'inspection du travail a refusé le licenciement.

« C'est le moment d'enfoncer le coin ». « Il faut en finir avec les manifestations ballades, passons aux actions dures, comme hier à Miramas ».

Des débats ont eu lieu alors sur le nombre de participants à de telles actions. *« Il faut être toujours plus nombreux »* et sur l'attitude à avoir face aux flics : *« Il ne faut pas aller au casse-pipe, mais ne pas s'enfuir non plus dès qu'on perçoit un uniforme noir ». « La manifestation d'hier à Miramas n'avait pas pour but d'enfoncer les CRS, mais de montrer que lorsque nous avons décidé quelque chose nous sommes capables de le tenir, et les pierres qu'ils ont reçues sur la gueule ne nuisent pas à l'action ».*

La question de la coordination des luttes dans la sidérurgie a été débattue ainsi que les difficultés que cela suppose. Beaucoup d'autres, syndiqués CFDT, CGT et non-syndiqués ont critiqué l'action des dirigeants PCF hier à Miramas ainsi que lors de la marche sur Solmer le 23 et tout au long du conflit avec leurs tentatives de récupération.

A 11h 30, tous les travailleurs se rassemblaient. La plupart rentraient chez eux pour manger, alors que trois à quatre cents d'entre eux allaient déjeuner — gratis — au self No 1 de l'usine en scandant: *« Tout est à nous, rien n'est à eux ».*

Dans l'après-midi, une nouvelle opération coup de poing a lieu, tenue pour l'instant secrète.

XXIIIe CONGRES DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Premières réflexions (8)

Jacques Jurquet

Les premières parties de cet article ont été publiées dans les numéros 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101 et 1102 de L'Humanité Rouge.
Vous pouvez vous les procurer en les commandant à l'administration

Si quelque militant pouvait croire qu'interviendrait un changement, voire une simple rectification de la stratégie du Parti communiste français pour tenir compte des durs enseignements de ses échecs, celui de mars 1978, notamment, le titre même de la dernière partie de la Résolution finale du 23e congrès mettrait fin sans équivoque à ses illusions. Ce titre, curieusement anachronique, est :

LE PARTI DU XXIIe CONGRES

POURQUOI ? Parce que le 22e congrès avait officialisé la ligne de « *L'Union de la gauche* » et du « *Programme commun de gouvernement* ». En dehors de quelques corrections tactiques, c'est la même ligne que poursuit le PCF après son 23e congrès. La résolution commence par deux affirmations : « *Les travailleurs et la France ont besoin du Parti communiste français. L'avenir ne se fera pas sans lui* ».

Nous disons quant à nous : oui, les travailleurs et la France ont besoin d'un parti communiste authentique, qui, pour être révolutionnaire, reste fidèle aux principes et enseignements du marxisme et du léninisme, qui ne soit pas un parti de type réformiste, ni révisionniste. Et nous ajoutons aussi : oui, l'avenir ne se fera pas sans la contribution de militants communistes, aujourd'hui adhérents de base ou cadres intermédiaires du PCF, qui aspirent sincèrement au socialisme, qui comprendront tôt ou tard la nécessité de la révolution prolétarienne.

Un grand parti de masse, de lutte et de gouvernement

DANS le paragraphe qui porte ce titre, se trouve proclamé que le PCF ne veut « *en aucune façon imposer (ses) idées* », qu'il ne confond pas « *un parti fort avec un parti dominateur* ». Ces précautions traduisent les difficultés du PCF pour gagner les masses, « *pour les aider à créer, dans les luttes, toutes les formes possibles de relations, d'action, d'union* » afin d'y porter son « *influence dominante au niveau nécessaire...* »

Dans quel but ?

Pour « *... être toujours mieux un parti de gouvernement* »... La résolution précise : « *Nous voulons d'autant plus participer à la gestion des affaires de la France que les travailleurs n'obtiendront pas, sans cela, les changements dont ils ont besoin* ». C'est après avoir exprimé cette candidature à la « *gestion des affaires de la France* », capitaliste, cela va de soi, comme en 1945, que le 23e congrès s'auto-proclame :

Un parti révolutionnaire

ICI l'argument essentiel est que « *La voie démocratique* » n'est pas incompatible avec la « *spécificité révolutionnaire* ». Le tout s'appuie sur une série de vieux mythes aujourd'hui gravement défraichis : le PCF serait toujours « *l'organisation politique d'avant-garde de la classe ouvrière* ». C'est là une affirmation inexacte, même s'il conserve, nous l'avons dit, une influence importante (et trop souvent démobilisatrice) dans la classe ouvrière.

Ensuite, le PCF se présente comme constituant « *une donnée fondamentale de la vie politique française... qui... résulte du choix qu'ont fait, en 1920, les révolutionnaires de notre pays, instruits par les capitulations social-démocrates et éclairés par la victoire de la Révolution d'Octobre* ». C'est là un mensonge pur et simple car le PCF d'aujourd'hui n'est nullement l'héritier légitime du PCF né en 1920. Il usurpe cette qualité dans la mesure effective où il renie, dans la théorie comme dans les faits, les fameuses vingt et une conditions d'admission à l'Internationale communiste qu'avait adoptées la majorité du Congrès de Tours.

Le 23e congrès veut conserver au PCF le titre de parti « *révolutionnaire* », mais il le vide délibérément de tout son contenu dans le paragraphe suivant:

Notre théorie vivante

APRES avoir rappelé que le marxisme n'est pas une « *conception sèche et dogmatique* », mais « *matérialiste et dialectique* » (quel communiste pourrait donc penser le contraire ?) la Résolution rattache le PCF à des idéologues qui avaient déjà abandonné le marxisme : la théorie marxiste aurait « *pour une part, ses sources dans les courants philosophiques et politiques de notre nation. Elle a aidé à s'organiser le Parti de Guesde et de Jaurès dont notre parti est le continuateur...* ». Voilà un aveu de taille ! Nous pensions que les continuateurs idéologiques et politiques de Guesde et Jaurès étaient les socialistes, SFIO hier, PS aujourd'hui. Mitterrand, lui-même, ne se proclame-t-il pas quelquefois « *marxiste* » suivant les besoins de sa politique ? Alors que son parti ne respecte en aucune façon les principes théoriques fondamentaux élaborés par Marx et Engels. En agissant de la sorte, le leader socialiste est tout à fait dans la lignée des dirigeants du Parti socialiste lié à la Deuxième Internationale avant la Première Guerre mondiale.

Prenant ensuite appui sur la juste conjugaison par Lénine de la théorie et de la pratique, la Résolution du 23e congrès justifie « *l'évolution* » de la théorie du PCF. Or, pour faire avancer la théorie, Lénine fondait ses recherches sur l'acquis antérieur fondamental du marxisme. L'enrichissement de ce dernier par le léninisme n'a nullement poussé sur la révision ou l'abandon des principes acquis. Or, le PCF, embarrassé par les principes antérieurs du marxisme-léninisme, ne s'y réfère plus explicitement. Il en abandonne tous les acquis antérieurs. Il les remplace par la formule plus commode, parce que plus générale, de « *théorie du socialisme scientifique* ». Ce qui lui permet d'aboutir à cette autosatisfaisante et rassurante, mais fallacieuse démarche :

« *Notre parti a contribué à cette progression de la théorie en apportant des réponses créatrices aux problèmes de notre pays et de notre temps. La voie démocratique nécessite que notre parti... (tienne) compte... des besoins de la lutte idéologique et politique et des questions théoriques les plus directement liées à notre stratégie et à sa mise en œuvre* ». Ce qui signifie en clair que, pour le PCF, la théorie est postérieure à la définition de la stratégie et destinée à la justifier. Tout savant, tout théoricien qui agirait de façon aussi idéaliste, subjectiviste, à l'opposé d'une méthode scientifique rigoureuse, matérialiste et dialectique, ne déboucherait que sur de retentissants échecs.

C'est pourtant là une démarche que le PCF propose à « *tout le Parti* » et une « *tâche pour laquelle la contribution particulière des intellectuels communistes est indispensable* ». Plutôt que « *vivante* », la théorie du PCF n'est-elle pas rétrograde et moribonde ?

Améliorer notre propagande, renforcer notre organisation

DANS ce double domaine, le PCF a une très grande expérience et dispose de moyens considérables. Il se crédite de plus de 700 000 adhérents dont 70 000 intellectuels et 250 000 femmes. Mais il n'évoque pas les pertes relativement importantes qu'il a subies depuis mars 1978. De toute façon, l'efficacité d'un parti qui se proclame révolutionnaire, tient avant tout à la justesse de sa ligne idéologique et politique. A quoi bon recenser 700 000 adhérents si le parti est incapable d'enregistrer le moindre succès concret dans les luttes immédiates, comme dans la préparation des luttes révolutionnaires de l'avenir ?

Le PCF peut compter des centaines de milliers d'adhérents, mais s'il ne les engage pas dans de gigantesques actions, au même moment, dans toute la France, sur des objectifs précis, à quoi sert-il en tant que parti ?

Or, aujourd'hui, comme hier, les luttes de classe sont de plus en plus acharnées et, en dépit de ses proclamations verbales, trop souvent le PCF empêche l'unité d'action des travailleurs parce qu'il s'en croit le dépositaire et le dirigeant exclusif, comme s'il en avait le monopole.

Le sens des modifications aux statuts

QUE de nouvelles proclamations alléchantes dans ce paragraphe ! Après avoir répété les justes principes théoriques du centralisme démocratique, la Résolution s'empresse d'affirmer que « *l'unité du parti n'a rien de commun avec des pratiques autoritaires ou administratives* ». Qu'en pense le jeune camarade Roucaute, qui fut récemment expulsé par la force d'une conférence fédérale ?

Qu'en pense le camarade Jaffrey, de Lorient, dont nous avons publié quelques révélations ? Qu'en pensent d'autres camarades,dont nous connaissons les difficultés, mais dont ne publierons les témoignages qu'après leurs accords explicites ?

Toutes ces belles intentions proclamées ne pourront être prises au sérieux qu'après leur confrontation prolongée avec la pratique.

Et si cette dernière en confirmait la réalité, cela ne signifierait pas pour autant le retour du PCF à une ligne politique juste et révolutionnaire.

DERNIERE REFLEXION

Nous terminons avec ce feuillet notre longue, mais sommaire analyse du 23e congrès du PCF. Son objectif visait à provoquer avant tout la réflexion de nos militants de base et cadres intermédiaires. Pour pouvoir discuter efficacement avec les camarades adhérents du PCF, il est indispensable de bien connaitre la ligne de leur parti et ses point faibles.

Mais nous ne prétendons pas à l'infaillibilité. Aussi, espérons-nous recevoir des critiques, des remarques, des suggestions de nos propres camarades et amis, ainsi que de lecteurs encore membres ou sympathisants du PCF.

Après avoir étudié centralement toutes les contributions que nous recevrons, nous pourrons alors approfondir nos réflexions et les présenter dans un document réécrit pour tenir compte des critiques constructives et des questions supplémentaires posées.

FIN

ECHOS *des entreprises et quartiers*

THOMSON -BAGNEUX

En lutte pour les congés

Correspondant

DEPUIS le 8 mai, 400 à 500 travailleurs se battent pour avoir quatre jours de conges en plus. Ces quatre jours correspondent aux quatre samedis que la Thomson nous compte comme jours de congés (au même titre qu'un lundi ou un vendredi), quand on prend nos vacances.

Il n'y a pas de raison ! Tout au long de l'année, la semaine de travail commence le lundi et finit le vendredi.

La grève s'est déclenchée à la suite d'une note de la direction restrictive sur les congés. La mobilisation faite par les sections syndicales mais aussi par la cellule du PCML (en toute modestie) y a été pour quelque chose.

Deux assemblées générales ont lieu par semaine pour faire le point. Les débrayages se font en plusieurs fois par jour pour une durée totale d'une demi-heure. En procédant ainsi, on arrive à couler une bonne partie de la journée.

A chaque fois, on défile dans les couloirs et devant les bureaux de la direction. On crie des slogans et on chante des chansons faites par les travailleurs sur le thème des congés. Des centaines d'autocollants avec mots d'ordre sont collés sur tous les murs ou portes qui se présentent au passage. Y'a de l'ambiance !

Au bout de quinze jours de grève, le patron est revenu sur sa note. Mais les travailleurs continuent toujours pour quatre jours de plus de congés.

Dans la lutte, ce qui est positif : l'unité des deux sections CGT et CFDT, la présence de travailleurs de toutes les catégories : ouvriers, employés, techniciens, dessinateurs.

Depuis 1974, il n'y a pas eu une telle représentativité d'ensemble dans la lutte. C'était principalement les ouvriers qui débrayaient massivement, ça redonne confiance aux travailleurs.

SOTRACOMET (LORRAINE)

Usine occupée depuis 4 mois

Communiqué CFDT Heurtey

SOTRACOMET, à Maizières-les-Metz, est une usine de charpentes métalliques-chaudronnerie. Cette entreprise est fournisseur d'Heurtey. En 1974, il y avait quatre cent vingt-quatre salariés. En 1975, fermeture de la boite. Après sept mois de lutte, deux cent-vingt travailleurs sont réembauchés car plusieurs industriels, et principalement Münch, rachètent l'entreprise qui devient Sotracomet-Lorraine. En fait, ces patrons l'avaient rachetée pour la construction de l'usine de Sacilor-Sollac. Une fois l'usine construite, Münch annonce la liquidation de l'usine.

Les deux cent-vingt salariés sont licenciés le 27 janvier 1979. Depuis cette date, les travailleurs sont en grève et occupent l'usine. Ils se battent pour leur emploi (tout comme à Heurtey) mais aussi pour l'application de leurs droits, ce que Münch leur refuse malgré un jugement du tribunal et bien qu'ayant signé un accord d'entreprise.

Il doit aux travailleurs, à l'heure actuelle, environ trois cents millions d'anciens francs !

Pour obtenir ce qui leur est dû, les travailleurs, avec leur section CFDT, bloquent du matériel qu'ils ont fabriqué, dont deux fours Heurtey (HFC), destinés à l'URSS.

Des pressions sont faites sur les travailleurs de Sotracomet par Heurtey pour qu'ils livrent le matériel. Celui-ci sera débloqué si les droits des travailleurs sont respectés.

Si la direction d'Heurtey veut que ses fours soient livrés, qu'elle s'adresse à M. Münch pour qu'il paie ce qu'il doit à ses employés et non aux travailleurs qui ne sont en rien responsables de cette situation.

— *Unité, solidarité avec les travailleurs de Sotracomet en lutte !*

SAINT-LO (MANCHE)

Grève victorieuse au garage Legoueix

Saint-Lo, correspondant.

LA grève est terminée au garage Legouiex de Saint-Lo. Les travailleurs ont obtenu 5 % d'augmentation sur leur salaire, étalés jusqu'à septembre, ainsi qu'une augmentation des primes de fin d'année et de vacances. Quant à la fermeture de l'entreprise et de licenciements, il s'agissait d'une manœuvre du patron pour arrêter la grève et refuser de satisfaire les légitimes revendications des travailleurs.

Une fois de plus, la preuve est faite que seule la lutte menée dans l'unité paie.

Suite de la page 8

Interview du secrétaire CGT de Creusot-Loire Saint-Chamond (Extraits)

Agir ensemble : une idée qui chemine

HR : Avez-vous des problèmes sur l'emploi à St-Chamond ?

R : On n'a pas de gros problèmes d'emploi en ce moment. Ça ne se traduit pas de façon brutale parce que la direction en profite pour licencier les gens dans le cadre de l'accord du 27 mars. Or, ça c'est malheureusement un souhait pour beaucoup de gens car c'est un palliatif pour partir en retraite : le gars est licencié, il a 57 ans et les gens qui partent, ce sont des volontaires. On peut même dire qu'il y a plus de volontaires que de licenciés.

Les syndicats sont même obligés de prendre une position mi-figue mi-raisin, sur ce truc-là en disant : *« Puisque le comité est consulté sur ces licenciements collectifs, on ne s'y oppose pas. On sait que ça correspond au désir des gens, mais ce n'est pas la solution, etc.)* Il est vrai que c'est très populaire chez les gens.

Si bien qu'on ne peut pas dire qu'il y ait vraiment des licenciements à St-Chamond.

HR : Comment réagissez-vous par rapport aux licenciements chez Marrel ?

R : Lorsqu'il y a un conflit dans une boîte, la solidarité ne suit pas toujours comme on le souhaiterait, mais ça se comprend, parce que ça veut dire que sans arrêt, on serait en train de solliciter les travailleurs.

A Creusot-Loire, il y a pratiquement tout le temps des boîtes qui sont dans l'action. En ce moment, il y a les bennes Marrel qui mènent leur action depuis des mois et des mois ; l'Ondaine également mène des actions journalières depuis une semaine, et Pamiers mène des actions également depuis quinze jours... ça veut dire que dans l'ensemble du groupe, chaque semaine, on a toujours une action quelque part.

... Chez Marrel, c'est sûr que l'échéance va arriver. Dire à l'avance ce qu'on va faire, à mon avis, c'est pas possible. Ce qui est sûr, c'est qu'on fera quelque chose. On laissera pas licencier deux ou trois cents travailleurs sans réagir ! Ça ne s'est jamais fait ! Et je pense d'ailleurs que ça ne se fera jamais. On fera quelque chose. Dire quoi, je ne sais pas ; ce que je souhaite, c'est qu'il y ait l'unité la plus complète entre les organisations syndicales pour réagir.

Il faudrait une action encore plus importante non seulement de tous les métallos, mais peut-être de tous les travailleurs.

Je crois que de plus en plus, c'est le souhait de bon nombre de travailleurs qui disent : *« Bon sang, on est tous en butte aux mêmes problèmes, c'est d'un côté les licenciements, le pouvoir d'achat agressé, tout va mal, il faudrait bien peut-être essayer d'y aller tous ensemble pour essayer d'y mettre fin ».*

Ça chemine dans beaucoup de têtes. Chaque fois qu'on se réunit au niveau Creusot-Loire (Loire), c'est bien notre position de dire il faut s'y mettre tous ensemble, je pense qu'un jour, on sera entendu et qu'on va peut-être y arriver. Dire que c'est la clé de tous les succès peut-être pas, mais actuellement, c'est bien une forme qui est souhaitée par les travailleurs, pourquoi ? Parce qu'ils s'aperçoivent que les autres ne débouchent pas. Alors, chaque fois on dit qu'il faut essayer autre chose et à mon avis, il ne reste plus que ça maintenant pour faire céder patronat et gouvernement puisque le problème est lié.

ERMONT A LORETTE (CREUSOT-LOIRE)

Grève avec occupation

DIVISION de Creusot-Loire, cette entreprise compte 228 travailleurs. Le 11 mai, une assemblée générale décidait de la grève avec occupation. Les travailleurs veulent 350 F uniforme d'augmentation et la répartition égale du crédit d'établissement. Ce crédit consiste en un pourcentage de la masse salariale que la direction du groupe accorde à chaque usine. Les directions des usines répartissent ce crédit en augmentations de salaire individuelles... donc à la tête du client. Aussi les travailleurs réclament-ils qu'il soit réparti de manière égale.

L'occupation se fait par roulement. Un jugement des référés a été rendu demandant l'ouverture de l'usine aux non-grévistes, la sortie de matériel destiné à l'embarquement à Marseille, et l'ouverture de négociations que le patron a refusées pour l'instant.

Pour les travailleurs, le patron n'a qu'à négocier ; pour le reste, on verra après... et ils refusent de laisser sortir la marchandise. Ils espèrent obtenir l'ouverture de négociations dans la semaine.

Pour l'heure, une assemblée générale a lieu à peu près tous les jours, et c'est elle qui décide de la reconduction de la grève. Il y a une intersyndicale CGT, CFDT, FO. La presse locale passe les articles de la direction qui prétend que FO n'est pas partie prenante dans la grève. Une manière comme une autre d'essayer de diviser les travailleurs. Les autres usines du groupe sont informées par le canal syndical de l'évolution du conflit.

Dernière minute : alors que l'unité se renforce dans l'action entre les sections CGT et CFDT, FO et la CFTC ont tenté de saboter la lutte en organisant un vote pour la reprise du travail : il s'est soldé par un lamentable échec et la grève continue.

BLOC-NOTES

PARIS

Meeting de soutien au peuple comorien.

Ce meeting est organisé par l'Association des stagiaires et étudiants des Comores. Il aura lieu le vendredi 1er juin à 19 h 30 à la salle de l'AGECA (177, rue de Charonne, métro Alexandre Dumas).

LA SAINTE-BAUME (VAR)

Week-end d'information et de réflexion sur la Chine.

Ce week-end aura lieu à la Sainte-Baume du samedi 16 juin à 14 heures au dimanche 17 juin à 17 heures.

– Samedi 16 juin de 16 à 19 heures : *« La démocratie en Chine »*, conférence de Joseph Marchisio. En soirée : *« Chez la minorité Yi »*. Projection-débat avec Claudette Castan.

– Dimanche 17 juin. Le matin : *« La modernisation de l'agriculture »*, conférence d'Hélène Marchisio. Après-midi : films, initiation aux échecs chinois et à la calligraphie.

En permanence : exposition de photos, table de vente. Stands philatélie et voyage.

Garderie assurée.

Renseignement et inscription : Mme Castan Claudette. BP 65 13742 Vitrolles Cedex. Tel : (42) 89 09 57.

RIVE-DE-GIER

Rassemblement ouvrier *« Contre le chômage, la parole aux travailleurs »*.

Avec ce rassemblement, le PCML veut offrir une tribune à tous les travailleurs en lutte. Des forums se tiendront en permanence afin de permettre d'échanger des expériences de lutte, de les populariser. A ce rassemblement, tous pourront prendre la parole. Des sidérurgistes du Nord et de Lorraine, des travailleurs d'entreprises de la région et d'ailleurs seront présents. Le PCML fera une intervention centrale.

Au programme également, une partie culturelle avec la troupe des « Trois valets » et un groupe de chanteurs kabyles.

Ce rassemblement aura lieu le samedi 9 juin au Jardin des Plantes à partir de 14 heures.

Pour la région parisienne

Un tract sur l'Europe est disponible dans les différents locaux de la région parisienne

Le 10 juin, diffusion de masse du bimensuel

Les sections qui veulent des exemplaires supplémentaires doivent passer leur commande avant le mardi 5 juin

ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-CHINOISES

2 Juin – Corbeil

Maison de quartier de Montconseil ; à 20 h 30 : cinéma : *« Troubles au royaume céleste »*, dessin animé long métrage, inspiré d'un célèbre roman chinois du XIIIe siècle : *« Le Pélerinage vers l'ouest »*.

APPEL DE L'ADMINISTRATION

En raison des faibles versements qui nous sont parvenus aux mois de février, mars et avril et des échéances auxquelles nous avons à faire face, nous lançons un appel pressant aux camarades des régions et sections pour qu'ils nous fassent parvenir leurs réglements le plus vite possible.

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boite postale 201 - 75926 Paris Cédex 19.

Nom . . . . . .Prénom . . . . . .

Profession . . . . . .

Entreprise . . . . . .

Adresse complète . . . . . .

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gillés Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
B.P. 201 – 75926 Paris cedex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Drulène
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2eme trimestre 1979

Photo HR

Creusot-Loire licencie aux Bennes Marrel (Loire)

Bâtir une unité solide pour la riposte

Département largement touché par la crise du capitalisme, la Loire compte plus de 35 000 chômeurs, soit 10 % de la population active. Tous les secteurs sont touchés : la métallurgie, la sidérurgie, le textile tout particulièrement. Quant à ceux qui ont un emploi, 70 % d'entre eux gagnent moins de 2 200 F par mois.

Dans la sidérurgie, représentée par le groupe Creusot-Loire. depuis 1976, les effectifs des quatre principaux établissements sont passés de près de 13 000 à un peu moins de 9 000. Depuis plusieurs semaines, c'est l'entreprise des bennes Marrel qui est au cœur du problème de l'emploi dans le groupe, avec 728 licenciements annoncés.

Nous publions aujourd'hui le point sur les plus récents développements de la lutte chez Marrel et deux interviews de délégués CGT de deux autres établissements, à Firminy et à St-Chamond. Ils nous parlent des difficultés à organiser la solidarité et l'action commune dans le groupe, des difficultés à reconstruire l'unité de la classe ouvrière.

MARREL A RIVE-DE-GIER

Les problèmes de l'unité des travailleurs contre les licenciements

RIVE-DE-GIER : dans un petit bistrot de la ville, des travailleurs de Marrel, entreprise de la métallurgie appartenant à Creusot-Loire. Militants de base, délégués syndicaux, un travailleur de BSN également. La rancœur se lit sur les visages fatigués, la discussion est vive, les travailleurs s'interpellent. Tous parlent de ce qui vient de se passer le 18 mai.

« C'est parti du laminoir : la direction a voulu imposer aux gars la polyvalence, prélude aux licenciements et à la restructuration. Ils se sont mis en grève le 13 mars. Du coup, la direction a mis en chômage technique ceux de la tôlerie. Alors ils se sont mis en grève, il y a quarante-cinq jours. Et ils viennent d'arrêter. Tu sais, quarante-cinq jours de grève, c'est long et, faute de perspectives, ils ont voulu reprendre. La direction de la CGT a décidé de bloquer le portail pour les empêcher de rentrer. Mais, au lieu de discuter avec eux, de leur demander de ne pas casser la grève des lamineurs qui restent en grève, la vingtaine de militants de la CGT s'est mise rapidement à les insulter en les traitant "d'ordures, de renards, de vendus"... On a été quelques-uns à essayer de discuter, de dire que ce n'est pas en insultant les gars qui sortent de quarante-cinq jours de grève qu'on va faire l'unité, que l'ennemi, c'est les patrons. La tension était grande, tu sais. Beaucoup étaient écœurés de voir ça.

Du coup, le patron en a profité et il a organisé une délégation de "défenseurs de la liberté du travail" qui a envahi, dans la matinée, la mairie PCF de Rive-de-Gier.

Il a aussi nommé quinze personnes parmi ceux qui bloquaient, annonçant leur licenciement immédiat. Finalement, après négociation, la CGT a levé l'occupation contre la levée des licenciements ».

Comment expliquer cette situation ? Pourquoi en est-on arrivé là ? C'est la question que tous se posent.

Mille neuf cent-cinquante salariés il y a deux ans, plus que mille cent quatre-vingts aujourd'hui, une tradition syndicale pourtant solide dans cette entreprise : plus de 55 % des voix à la CGT, 25 % à la CFDT. Des luttes, il y en a eu depuis deux ans...

Au départ, plus de six mille personnes dans l'action ; le 23 avril, 50 personnes...

Un autre délégué me fait remarquer que toutes les initiatives prises l'ont été par les syndicats sans que les travailleurs soient consultés. Et l'on assiste aux dernières élections professionnelles à un taux d'abstentions phénoménal, tandis que, dans certains ateliers, il y a une « grève des cartes », des travailleurs ne reprenant pas leur carte syndicale.

Les directions syndicales ont leur responsabilité dans cette affaire. C'est un délégué CGT qui me dit : *« Tu comprends, les accords de la métallurgie, les 90 % en cas de chômage, les accords des ARTC bloquant les salaires, tout comme l'accord de Manufrance, entérinant les licenciements, tout cela signé par les syndicats, n'ont pas renforcé la confiance des travailleurs. En plus, le comité d'entreprise de Marrel a signé un accord entérinant le départ à la retraite à 56 ans et 6 mois ».*

C'est un peu tout ce qui explique la situation actuelle : beaucoup de rancœur plus que de démobilisation. Le problème central est de reconstruire l'unité des travailleurs, et le potentiel de combativité est grand. Ce délégué CGT que j'ai rencontré dans ce petit bistrot, militant du PCF, qui faisait partie de la vingtaine de militants qui bloquaient le portail et insultaient les travailleurs, assurément il en veut, il refuse les licenciements et ne comprend pas l'attitude des travailleurs désorientés.

Correspondant HR

Interview d'un délégué CGT de Creusot-Loire Firminy

L'action idéale : l'ensemble du trust en grève

HR : A Creusot-Loire Firminy, il vient d'y avoir un conflit dans le secteur de Traitements thermiques 5 et 6.

R : A l'origine du conflit, qui a eu lieu il y a un mois, c'étaient des salaires qui étaient lamentables. C'était une grève bouchon de cent gars environ, qui a duré un mois (du 4 avril au 3 mai)

Ils ont dit : *« Il y en a ras le bol de travailler pour des 2 100 francs ou 2 200 francs par mois. ».* Ils se sont foutus sur le cul et ils ont demandé une augmentation de salaire. Jusqu'au 2 mai, il n'y a pas eu négociation. C'est-à-dire que d'un côté, nous, organisation syndicale on disait : « augmentation de salaire », et de l'autre côté, le patron parlait « contrat de progrès ».

Le patron lui, misait sur le pourrissement du conflit. Le 2 mai, c'est la direction qui a reparlé de négociation et qui a chiffré soi-disant ces contrats de progrès, en précisant que ces contrats de progrès étaient basés sur des problèmes d'énergie, c'est-à-dire économie d'énergie et qu'ils avaient fait une étude sur les trois premiers mois de 1979 (janvier, février et mars) et que d'ores et déjà, on pouvait dire qu'il était acquis 120 francs par mois et par gars.

C'était une augmentation uniforme, ça allait dans le sens de ce qu'on demandait en gros : on demandait 350 francs. Là c'était 120 F de janvier à décembre.

Il faut dire que la grève des TT5 et des TT6 allait mettre la boîte en chômage technique, et les patrons ont dû avoir vent qu'il allait y avoir occupation de la boutique : parce que les gars, plutôt que se retrouver en chômage technique, ils préfèrent se bagarrer ! Alors, il y aurait Marrel occupé, Ondaine occupée. Le Marais ou St-Chamond auraient certainement suivi parce que les gars, ce qu'ils attendent c'est que le trust se foute sur le cul. La direction connait bien son terrain et le terrain syndical, et elle a désamorcé immédiatement.

HR : Comment voyez-vous la solidarité avec Marrel et le reste du groupe ?

R : Il n'y a pas une boîte qui est prête à partir à part Marrel qui s'est lancée dans l'occupation. Le problème, c'est qu'eux ils sont confrontés aux licenciements, c'est là où ils sont mieux motivés.

Le chômage technique nous aurait poussés à partir. Déjà, les types des forges et de l'aciérie qui ont failli être en chômage technique disaient : *« On se fout dans la grève, il n'y a pas de raison, de toute façon on n'est pas payés, alors, on se met en grève ».* Mais la direction a pigé.

(...) L'action idéale, ce serait l'action coordonnée et que l'ensemble du trust soit en grève. Dans le concret, ce n'est pas facile. C'est ce que tous les gars souhaitent. Mais pour commencer, il faut qu'il y ait une première boîte qui démarre ou alors lancer un mot d'ordre d'en haut : que la coordination de l'ensemble des Creusot-Loire décide *« on occupe les boîtes »*... Ça grincerait dans certaines ! Il y en a certaines qui ne sont pas prêtes parce qu'il n'y a pas les mêmes problèmes. Quant à parler de plate-forme...

Au niveau théorique, elle réunit tous les types : tout le monde est d'accord sur la plate-forme, CGT, CFDT, toutes les boutiques... Après quand on gratte un peu plus, il y a les antécédents des boutiques qui jouent.

Parce qu'il y a des boutiques qui sont touchées par 50 % de licenciements comme Marrel, il y a une boutique comme la nôtre, où il y a une hémorragie d'un salarié par jour pendant deux ans,c'est encore différent. Puis tu as des boutiques comme Le Creusot où les gars commencent à être touchés, ils commencent juste.

Tu as Châlons, où l'emploi ça ne marche pas mal en définitive. Donc, quand tu veux recoller les morceaux... Et puis tu as des différences de niveau de conscience dans les sections syndicales...

Suite en page 7